

**Zeitschrift:** Le pays du dimanche  
**Herausgeber:** Le pays du dimanche  
**Band:** 2 (1899)  
**Heft:** 91

**Artikel:** Poignée de recettes  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-249038>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 04.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

puis les plus simples ouvrages jusqu'à l'achèvement complet du navire, et il continua :

\* ... En foi de quoi, j'ai signé le témoignage de ma propre main.

\* GERRITT GLAESZ POOL.

« Maître charpentier de raiſseau de la Compagnie oſtroÿée des Indes Orientales, à Amsterdam. »

— Savez-vous lire ? demanda-t-il d'un ton légèrement protecteur à Pierre.

— Je commence à épeler, répondit celui-ci sans sourciller.

— Il faudra travailler dans la grammaire, garçon.

— Je n'y manquerai pas.

— Pour être chef, il faut de l'instruction... Ça m'a beaucoup servi. Avec de l'instruction, de l'ordre et de l'économie, on arrive à tout.

Et le refrain de Pool revint :

— Encore un verre ?...

— Vraiment, j'abuse de votre bonté.

— Le coup de l'étrier.

— Nous l'avons déjà pris.

— Vous croyez ?

— Ce n'était peut-être que le boute-selle.

— Il en faut pour chaque jambe.

— C'est juste.

Pierre lut le certificat, il parut le faire difficilement.

Il s'écria :

— Voilà une bonne recommandation pour moi.

— Je n'en fais pas autant pour tout le monde.

— Je vous en remercie davantage.

— Comme ça, garçon, vous pourrez vous présenter à Moscou ; on ne vous reprochera pas d'avoir été renvoyé comme malpropre des chantiers de la Compagnie octroyée des Indes Orientales.

— Il ne me reste plus qu'à prendre congé de vous.

— Encore un verre ?...

— Non...

— Pourquoi ?

— La bouteille est vide.

— Déjà !

— Quand vous viendrez à Moscou, je vous rendrai la politesse.

— J'en accepte l'augure, répondit Pool.

Il tendit la main à Pierre qui l'étreignit avec sa vigueur habituelle.

— Vous avez une bonne poigne, garçon ! constata le maître charpentier.

Le compagnon répondit :

— Il faut cela dans mon métier.

Nos lecteurs ont compris que Maître Pierre ou Peter Bas n'était autre que le Tsar Pierre le Grand, « un des plus beaux ornements de l'espèce humaine », suivant l'expression d'Oustrialof.

Il commençait son premier voyage à travers l'Europe par un séjour en qualité de charpentier à Saardam, aujourd'hui Zaandam, où l'on voit encore la maison qu'il habitait en 1697, ce qui prouve que la page écrite par nous tient beaucoup plus de l'histoire que de la légende.

LOUIS LAUNAY.

## Poignée de recettes

Nous allons donner, d'après M. le Dr Mercier qui vient de publier un excellent manuel sur la manière de préparer et l'usage de différentes solutions désinfectantes.

### Solution de savon noir.

**Préparation :** délayer 300 grammes de savon (savon vert) dans 10 litres d'eau chaude préalablement bouillie.

**Usage :** Pour désinfecter le linge, faire tremper les vêtements, les meubles, les objets en métal, le siège des lieux d'aisances.

### Solution de savon phéniqué.

**Préparation :** Dans un litre de la solution précédente chaude, verser 50 grammes d'acide phéniqué dit « à 100 % » ou « du commerce ».)

**Usage :** Comme pour la solution suivante :

### Solution d'acide phéniqué à 5 %.

**Préparation :** Dans un litre d'eau chaude verser 50 grammes d'acide phéniqué dit « du commerce ».

**Usage :** Pour la désinfection des mains et des autres parties du corps qui auraient été souillées, des linges, des pièces de vêtements susceptibles d'être lavées, du cuir, des boiseries, des meubles, des parquets, des cadavres.

### Solution de soude.

**Préparation :** Verser dans un litre d'eau chaude 60 grammes de soude du commerce cristallisée.

Cette solution possède un très remarquable pouvoir désinfectant.

**Usage :** Le liquide dissolvant les graisses, on l'emploiera pour désinfecter, recurer, laver les placards, les rayons, les étagères, les tables, chaises, etc. de l'office ou de la cuisine ; il servira pour tremper ou pour ébouillanter le linge.

### Lait de chaux.

**Préparation :** On éteint un kilogramme de bonne chaux vive en morceaux dans 5 litres d'eau et de la manière suivante :

On laisse tremper la chaux dans un récipient avec 3/4 litre d'eau. La chaux une fois réduite en poudre (éteinte), on ajoute, en remuant constamment le mélange, le reste de l'eau (4 1/4 litres) pour former le lait de chaux.

Ne l'employer qu'à l'état de solution fraîche. Conserver le liquide dans un vase soigneusement fermé. Agiter avant de se servir du contenu.

**Usage :** Pour désinfecter le produit des évacuations (selles), pour badigeonner des parois blanchies à la chaux, les boiseries et les planchers qui peuvent supporter ce traitement, les écuries, hangars, etc. ; à verser dans les lieux et fosses d'aisances. Le sol, le pavé, les rigoles, etc. qui auraient été souillés, seront arrosés de lait de chaux.

### Chlorure de chaux.

S'emploie d'ordinaire à l'état sec ; susceptible d'être dissous (2 parties de chlorure pour 100 parties d'eau). La solution s'altère rapidement.

**Usage :** A répandre dans les fosses d'aisances, sur des évacuations liquides, dans les vespasiennes, lieux d'aisances publics, etc.

### Solution de sublimé un pour mille.

**Préparation :** Ajouter à un litre d'eau

\*) L'acide phéniqué dit « du commerce » est très recommandable. Le chiffre 100 o/o n'a pas rapport à la quantité de phénol contenue dans ce produit, il indique que cette quantité d'acide phéniqué se dissout complètement dans une solution de soude caustique. L'acide « du commerce » se dissout aussi bien que l'acide phéniqué pur et possède la même efficacité ; il coûte moins. L'essentiel est de secouer vivement le mélange, afin que la dissolution de l'acide s'obtienne complètement.

bouillie une pastille ou un gramme de sublimé corrosif. Les pastilles contiennent une certaine proportion de sel de cuisine, qui augmente le pouvoir désinfectant du sublimé (mercure). Elles sont colorées soit en rouge par du carmin, soit en bleu par du sulfate d'indigo.

**Usage :** Partout où la solution d'acide phénique est indiquée, on pourra employer la solution de sublimé, qui n'a pas l'odeur nauséabonde de la première et se prépare très rapidement, mais toujours et seulement sur la prescription et sous la surveillance du médecin. Le sublimé, même dilué, est un des poisons les plus violents que nous connaissions. Néanmoins, vu son prix moins élevé, on le préférera, où faire se peut, à l'acide phénique.

**Avertissement :** Tous les récipients contenant les désinfectants susmentionnés doivent être étiquetés. L'étiquette indiquera le titre de la solution. Les solutions d'acide phénique et de sublimé doivent, en plus, porter une étiquette avec le mot, lisiblement écrit et très en évidence : *Poison*.

## LETTRE PATOISE

Dà lai Montaigne.

Monsieu le rédédjou di Pays di Duemonne

I espère bin que vos me viai permettre d'écrire eti cò enne lattré en patois de la Montaigne. On ié bin les lattrés en patois, main on dirait casiment que niun n'ose en écrire ; sutot dains notre patois montaignon. Stéci vos airive dà enne des pu hâtes somitais de la Montaigne des Bôs. Dains le bon véye temps lai reloïdgerie n'étaï pon coïgnue dains sti vlaïdge, comme mitenaint. Enne fois que doues fannes que se poïrmenaïvint, retrovaint enne môtre ; elles ne saïvint ço que c'en poÿai être. Lai Justine dié en sai caïmerade : « Rite tchri in pâ ai lai baire, nos vian tuai ste bête que crie aidé *tic. tic.* Aïstot qu'elle eut son pâ, elle y fotai in ta cò, que lai môtre feu écrasai, ai peu le résoë se dévodjé » Révise diai lai Justine, lai voïli que fait ses tripes, lai bogresse, ai peu ç'a qu'elles sont dures ! L'aire faire avai fai quéque pô di bru dains ci vlaïdge, ç'a ço que fait que l'histoire que vint aïpré, feu traitie aïvo bin pu de prudaince. Quéque temps aïpré, un des haïbitains de sti même vlaïdge aïtraïpé in draïvie cman nos y dian, in boussereux qui diant les Montfacon, ou bin, enne tairpié, comme diant les Aidjolats, enfin ai n'en tcha cman, vos comprante, ç'a enne taupe en bon Français.

Ai lai poitché môtraï à Maire pou voë ço que ai l'en fayai faire, le Maire dié : « I veu aïsem-biaï mon conseil, ai peu on voïron : le conseil rassembiaï décidé que pou puné ste soetche de bête, on l'enterreraï vivainte. Cman ci vlaïdge mainquai d'industrie, ai profitainnt de lai même séance pou décidai d'y en y introdure enne novelle ; ai trovainnt que cman ci vlaïdge étaï élévaï, ai peu a même temps froid, qu'ai fayai essayie lai culture di poivre que solli poraï ré-tchadaï le climat. An se boton to contant à traitie en vongnaint quéques lô de poivre dedain des maïgres prais. Qu'airivé-t-é ? in po pu tai en travaïllant pai lai fin, enne nécestai prenïé un de ceux que s'étaï aïdié ai vongnié le poivre, ai se retirait voi saque ai y avai des tchaidjon, ai ne poÿai pon fure pu lon : « bogre, qu'ai criai ai ses caïmerades en délutaïn... c'en veu être di bon, note poivre, ai pique dje.

Un qu'ai pu oÿi que vu.